

COVID-19 : UNE ÉPIDÉMIE PEUT EN CACHER UNE AUTRE (N°9)

120 Milliards dépensés en plus en 10 ans pour les maladies chroniques, mais la santé environnementale reste la grande oubliée du Ségur de la santé

Le Ségur de la santé se termine et le sujet de la santé environnementale n'a même pas été évoqué. Pourtant la crise du COVID a clairement mis en évidence que les victimes du COVID ont été en priorité les malades chroniques (obésité, diabète, hypertension et maladies cardiovasculaires). En France, le nombre de ces malades a doublé au cours des 2 dernières décennies. Si la crise du COVID était survenue au début des années 2000, le nombre de morts aurait été diminué de moitié. Se préparer pour la prochaine crise suppose d'agir pour stopper la croissance de ces maladies chroniques.

Le rapport annuel de la CNAM publié ces derniers jours¹ donne la réalité de l'épidémie de maladies chroniques en 2018 : 21 millions (20 millions l'an passé) et une projection de 23 millions pour 2023. Entre 2012 et 2018, les maladies cardiovasculaires sont passées de 3,5M à 4,9 M (prévision 2023 : **5,5 M soit +57% en 11 ans**), et le diabète de 2,9 M à 3,9 M (projection 2023 : **4,4 M soit + 52 % en 11 ans**).

L'augmentation cumulée des dépenses liées aux maladies chroniques sur 2012-2018 a été de **48,4 Mrds d'euros**. En 2023, le surcoût par rapport à 2012 serait donc de **120,2 Mrds €**. Chiffre à comparer aux 7,5 Mrds d'euros destinés aux professionnels de santé à l'issue du Ségur de la Santé. Ces chiffres montrent que si on s'attaquait vraiment à l'épidémie de maladies chroniques, les gains économiques seraient suffisants pour améliorer considérablement la situation du système de soin.

La France a voté lors de l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre 2018 deux Objectifs à atteindre en 2030 : Réduire la mortalité par maladies chroniques de 30 %, Arrêter la progression du diabète et de l'obésité.

IL EST URGENT DE METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS. LE RES DEMANDE L'ORGANISATION D'ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE.

Contact presse :



André CIOLELLA

06 35 57 16 82

André Ciolella est chimiste, toxicologue, président du Réseau Environnement Santé, et enseignant à L'Ecole des Affaires Internationales à Sciences Po Paris

1 « Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses »

https://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/Rapport_charges_et_produits_pour_2021.pdf

RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTÉ

206 quai de Valmy 75010 PARIS Tél : 07 85 37 94 80

contact@reseau-environnement-sante.fr

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>

Le Réseau Environnement Santé (RES)

Constitué de scientifiques, de professionnels de santé, d'associations environnementales et de malades, le RES, se fondant sur un argumentaire scientifique, s'implique pour aborder différents sujets de santé environnementale, notamment sur les perturbateurs endocriniens qui ont bâti sa reconnaissance institutionnelle et dans le grand public. Le RES a joué un rôle déterminant, depuis sa création en 2009, pour alerter sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens et obtenir des décisions d'interdiction telle que celles du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires. Il a lancé la charte des « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » signée par près de 200 communes, 4 Régions et 6 Départements Le RES est une association agréée au titre du Ministère de la Santé et siège à ce titre à France Asso Santé. Le RES se décline également en régions sous forme de délégation régionales.

- Communiqué N°8 du 15/06/2020 → [La Santé Environnementale ne doit pas être la grande absente du post-COVID](#)
- Communiqué N°7 du 20/05/2020 → [COVID-19 et Maladies chroniques : Politique de l'autruche ou se préparer pour la prochaine épidémie](#)
- Communiqué N°6 du 11/05/2020 → [Les victimes du COVID19 : pas seulement une question d'âge !](#)
- Communiqué N°5 du 23/04/2020 → [COVID-19 et hypertension](#)
- Communiqué N°4 du 15/04/2020 → [lien confirmé avec l'obésité](#)
- Communiqué N°3 du 08/04/2020 → [Surmortalité liée à l'obésité et au surpoids en france et dans le monde ?](#)
- Communiqué N°2 du 06/04/2020 → [COVID-19 : surmortalité liée au diabète en chine](#)
- Communiqué N°1 du 17/03/2020 → [Une épidémie peut en cacher une autre](#)

Annexe : Évolution du coût des maladies chroniques en milliards d'euros de 2012 à 2018 en fonction des données de la CNAM en 2023 en fonction des projections faites par la CNAM

